

Tarifs et renseignements complémentaires

Valables dès le 01.05.2024

Ce tarif annule et remplace toute version précédente.

Les prix indiqués le sont en CHF.

Prix de pension

Habitants des communes affiliées (Martigny-Charrat, Martigny-Combe, Bovernier, Trient)

Chambre à 1 lit : 136.00 / jour

Chambre à 2 lits : 126.00 / jour

Habitants des autres communes valaisannes

Chambre à 1 lit : 146.00 / jour

Chambre à 2 lits : 136.00 / jour

Réservation de chambre
avant admission 80.00 / jour

Assurance RC 2.50 / mois, y compris mois entamé
(Franchise 500.00 à charge de l'Habitant en cas de sinistre,
conditions transmises à la demande)

Déduction en cas d'absence
annoncées 16.00 / jour, dès le 2^{ème} jour, non cumulable

Déduction en cas d'hospitalisation 16.00 / jour, dès le 4^{ème} jour, non cumulable

Forfait d'admission

Comprend l'inscription des habits lors de l'admission, la mise en place initiale de votre chambre ainsi que les premières interventions du service technique.

Forfait : 180.00

Avance

Afin de garantir l'exécution des obligations du résident envers l'établissement découlant du contrat, un montant minimum de 4'000.00 est à verser à titre d'avance.

Téléphonie

Numéro individuel en chambre : 25.00 / mois, forfait incluant les communications nationales fixes et mobiles

Appels à l'étranger et surtaxés : selon décompte de l'opérateur téléphonique si dépassement mensuel de 5.00

Transports individuels

En principe, les services de Transport Handicap ou des partenaires professionnels sont privilégiés. Les frais effectifs avancés par la Fondation sont facturés mensuellement aux habitants.

Pour les transports réalisés par nos propres moyens, la Fondation applique les tarifs suivants :

Prise en charge	15.00 / forfait
Chauffeur	25.00 / par demi-heure entamée
Personnel accompagnant	25.00 / par demi-heure entamée
Martigny et région (< 12 km)	10.00 / forfait km
éloigné (>= 12 km)	0.80 / km

Tarifs Coiffure

Shampooing + mise en plis	35.00	Coupe homme tondeuse	20.00
Shampooing + coupe + mise en plis	55.00	Coupe homme ciseaux	28.00
Shampooing + coupe + brushing + fixatif	60.00	Barbe	15.00
Coloration	75.00	Manucure	26.00
Coupe + coloration	95.00	Changement vernis à ongles	15.00
Permanente + mise en plis	105.0		
Coupe + séchage dame	35.00		

Travaux de couture (par tranche de 15 minutes)

Inscription des habits	40.00 / heure / hors forfait d'admission
Travaux de couture	40.00 / heure, toutes fournitures comprises

Services divers

Interventions spécifiques et convenues du service techniques	25.00 / par demi-heure entamée
---	--------------------------------

Participation des assurés aux coûts des soins

Conformément à l'article 17 alinéa 4 de l'Ordonnance sur la planification et le financement des soins de longue durée (805.10), « le taux de participation de chaque assuré est fixé au début du séjour et est valable pour une durée de trois ans ».

Participation aux coûts des soins des résidents		Participation dès le 01.01.2020
Aide sociale ou fortune < 100'000.-	0 %	Pas de participation
Fortune entre 100'000.- et 199'999.-	5%	CHF 5.75 Par journée de soins
Fortune entre 200'000.- et 499'999.-	10%	CHF 11.50 Par journée de soins
Fortune ≥ 500'000.-	20%	CHF 23.- Par journée de soins